

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

94

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 18 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un
Le dix huit du mois de novembre à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le douze novembre deux mille vingt et un, s'est réuni Salle du Météore - 27 route de Frangy à Meythet en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

25 NOV. 2021

Déposée en
Préfecture le

24 NOV. 2021

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Fabien GERY, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Michel BEAL à Catherine BOUVIER, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Corinne BOULAND à Tony PESSEY, Gilles FRANÇOIS à Samuel DIXNEUF, Aurélie GUEDRON à Fabienne GREBERT, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Charlotte JULIEN à Alexandre MULATIER-GACHET, Antoine de MENTHON à Denis DUPERTHUY, Patricia MERMOZ à Gilles ARDIN, Gérard PASTOR à Elisabeth EMONET, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Marie-Luce PERDRIX à Jacques ARCHINARD, Christophe PONCET à Christian MARTINOD

Etait excusé

Jean-François GIMBERT

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20211118-7519-DE-1-1
en date du 24/11/21 ; REFERENCE ACTE : DEL-2021-299

OBJET

RESSOURCES HUMAINES - ADAPTATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Frédérique LARDET, rapporteur

Vu la délibération du Grand Anancy n°2021-48 du 25 mars 2021, portant adaptation du tableau des emplois ;

Vu l'avis du Comité technique du 4 novembre 2021 ;

Considérant la nécessité, dans le cadre du suivi des emplois permanents, de prendre en compte les modifications liées aux évolutions des services, conformes aux niveaux de qualification requis par l'organigramme.

Les adaptations suivantes du tableau des emplois sont envisagées :

1/ Mouvements de personnel au sein de l'ensemble des directions, liés aux déroulement de carrière, mobilités et recrutements ou aux évolutions des missions des emplois, entraînant une évolution dans le cadre d'emploi ou le grade, à périmètre constant.

2/ Adaptations de la quotité de temps de travail des emplois aux besoins des services

Il s'agit de mettre à jour le tableau des emplois à effectifs constants du CIAS :

- suppression d'un emploi de psychologue à la Direction relation des usagers et qualité des soins et création, en contrepartie, d'un temps de travail de 0,26 ETP à l'EHPAD la Prairie, en cohérence avec les besoins d'accompagnement des résidents.
- suppression d'un poste à temps complet d'adjoint technique pour permettre la création de deux emplois à mi-temps, compte tenu des missions très distinctes et polyvalentes avec des rattachements respectifs à la Résidence La Cour (agent de cuisine et plonge) et au service technique (missions de maintenance) du CIAS.
- suppression de deux emplois à mi-temps d'agent social restés vacants et création d'un emploi d'agent de nettoyage à l'EHPAD la Résidence Heureuse.

3/ Créations d'emplois

Dans le cadre de l'évolution de l'organisation de la restauration collective pour les personnes âgées (CIAS), le besoin de créations de postes se décline selon la répartition suivante :

- création de 7,2 ETP d'emplois d'agents de restauration pour les 4 EHPAD, soit l'équivalent de 1,8 ETP par établissement, rattaché au service hôtelier du CIAS ;
- création d'un emploi « référent hébergement » par établissement, soit 4 ETP, permettant de renforcer la qualité des prestations hôtelières dans les moments clés des instants repas pour les résidents.
- après redéploiement des emplois existants, création nette de 3,05 ETP sur des fonctions de soignants – répartis sur les 4 EHPAD concernés – dans l'objectif de définir une organisation similaire aux autres EHPAD, avec des emplois distincts d'auxiliaires de vie et des emplois d'aides-soignants.

4/ Suppressions d'emplois

Direction Action Environnementale

Dans la perspective du transfert de la compétence GEMAPI vers le SILA à compter du 1^{er} janvier 2022,

l'emploi de « chargé de mission contrat de bassin GEMAPI » auparavant rattaché au service « GEMAPI eaux pluviales » est supprimé des effectifs du Grand Annecy pour être transféré au SILA.

Direction du Semnoz

Suite à la reprise en gestion de la station du SEMNOZ au 1^{er} janvier 2019, un poste permanent de droit privé à temps complet de « responsable de la sécurité des pistes » a été transféré dans les effectifs du Grand Annecy. Les missions de ce poste relèvent cependant exclusivement de l'activité hivernale et ce poste est pourvu par un salarié contractuel saisonnier chaque saison.

Dans ce cadre, il est proposé de supprimer ce poste permanent, pour rétablir un emploi saisonnier conformément au besoin du service et à la situation effective.

Pôle Bien Vieillir à Domicile

Dans la continuité de la création d'un poste « chef d'équipe portage de repas » en 2020 au sein du Pôle bien vieillir à domicile, un emploi d'assistant administratif devenu vacant est supprimé, pour rétablir l'équilibre initialement prévu de cette réorganisation de service à effectif constant.

LE CONSEIL DECIDE :

de modifier le tableau des emplois, conformément aux mouvements de personnel et dates indiquées dans le tableau joint en annexe de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 94

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sébastien LENOIR', written in a cursive style.

Sébastien LENOIR.